



Problèmes avec le promoteur constructeur

Par **Langevin49**, le 11/06/2013 à 12:50

Bonjour,

J'ai acheté en VEFA en 2010 un appartement avec son parking dont la livraison s'est effectuée en septembre 2012.

Je demande instamment au promoteur de me donner les cotés de ce parking étant donné qu'il possède, à l'intérieur, des locaux techniques non précisés lors de l'achat ce qu'il refuse de me donner se contentant de répondre par lettre de son service juridique qu'il ne peut me le préciser. Le prix - à mon sens excessif- de cet emplacement est le même que celui d'un box sans servitude et qui serait sans porte.

Par ailleurs, nous avons acheté dans cette résidence des appartements au 3e étage avec terrasses surélevées, inaccessibles et non précisées comme telles dans les plans.

Nous envisageons une action collective concernant ce problème grave et incommode d'accès.

Quelles sont dans ce cas nos possibilités de recours?

Merci de bien vouloir me répondre. Bien cordialement.